

# Fiche d'inscription à la brocante

**Lundi 09 juin 2025 de 8h à 18h**

**Rue Henry Dunant**

**60100 CREIL**

**(à remplir par l’exposant)**

Nom : …......................................................... Prénom : …..............................................................................

Profession…........................................................................................................................................................

Adresse : ............................................................................................................................................................

…........................................................................................................................................................................

Téléphone : ........................................................................................................................................................

Longueur souhaitée : …..... X 5 € = €

Les inscriptions se font dans la limite des places disponibles.

Règlement par virement PayPal, paylib, wero ou chèque à l’ordre de l’association la main tendue de CREIL.

# Attestation sur l'honneur

Je soussigné (e) nom et prénom :......................................................................................................................

Adresse : …........................................................................................................................................................ N° du permis de conduire ou carte d'identité : …...............................................................................................

Certifie sur l'honneur ne pas participer en qualité d'exposant à plus de 2 manifestations de types braderie ou vide grenier au cours de l'année 2025 (article 21 de la loi qui a été modifié par le code de commerce. - art.L310-2).

Fait à …......................................................... Le …............................................................

Signature

**Listes des objets vendus :**

Conditions générales :

Aucun remboursement n'est possible après inscription quel que soit le motif.

Cette manifestation est une brocante-vide grenier, vous êtes donc responsable de votre étalage.

L’association décline toutes responsabilités (vol, casse, etc...).

Le ramassage des objets invendus sera assuré par les exposants. Des poubelles seront à votre disposition.

# Réglementations

**La vente de produits de restauration (sandwichs, viennoiserie, confiserie, boissons…) est réservée exclusivement à l’Association « La Main tendue ».**

La vente et l'échange des objets mobiliers usagés et assimilés sont réglementés par les articles R 321- 1 à R 321-12 du nouveau Code Pénal.

Toute personne qui organise dans un lieu public ou ouvert au public une manifestation en vue de la vente ou de l'échange d'objets doit tenir, jour par jour, un registre permettant l'identification de tous ceux qui offrent à la vente ou à l'échange ces objets.

Ce registre doit être tenu, pendant toute la durée de la manifestation à la disposition des services fiscaux, des douanes et des services de la Concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

A la fin de la manifestation, et au plus tard dans le délai de huit jours, il doit être déposé à la préfecture ou à la sous-préfecture du lieu de la manifestation.

Nous vous demandons donc de remplir strictement cette fiche et de la remettre accompagnée du règlement au Service Vie Locale (01 49 15 55 68) en Mairie.

# Votre inscription ne sera validée que si nous recevons :

* Le formulaire (correctement rempli), daté et signé.
* La photocopie recto verso de votre pièce d'identité.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales

Fait à : …..................................................... le : …......................................

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)